Mission Permanente
du Royaume du Maroc
Genève

البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
بجنيف

37

Vérifier au prononcé

Examen Périodique Universel de la Guinée Bissau

Déclaration de

S.E. l'Ambassadeur Mohamed AUAJJAR
Ambassadeur, Représentant Permanent du
Royaume du Maroc

Genève, le 23 Janvier 2015

Monsieur le Président,

Je voudrais remercier Son Excellence XXX, Ministre de la Justice de la Guinée Bissau pour la présentation du second rapport de son pays.

Le Maroc est solidaire de la République de Guinée Bissau dans ses efforts louables de stabilisation et de promotion et de protection des droits de l'homme. Ceci dénote d'une progression courageuse qui mérite nos encouragements.

Le Royaume du Maroc apprécie le souci constant du Gouvernement bissau-guinéen de renforcer son architecture nationale des droits de l'homme. Ceci se reflète par l'engagement de vastes réformes courageuses allant dans le sens de la consolidation de la paix et l'avènement d'une société respectueuse des droits humains.

Ma délégation se réjouit de l'examen à mi-parcours du code de procédure criminel ainsi que l'établissement d'un plan national pour l'enregistrement civil. Le Maroc salue la mise en place du Forum national de la Justice et la réorganisation de la carte judiciaire du pays.

Nous félicitons également la Guinée Bissau pour le succès de la visite du Rapporteur spécial sur la pauvreté en 2014 et prenons note de l'approbation par l'Assemblée nationale des statuts de la Commission Nationale des Droits de l'Homme.

Le Maroc souhaiterait faire les deux recommandations suivantes:

1- L'adoption et la ratification de la Convention internationale sur les droits des migrants travailleurs et des membres de leurs familles;
2- La mise en place d'un plan national d'universalisation de l'accès à l'éducation.

Enfin, ma délégation est confiante dans la réussite de la Guinée Bissau pour relever les défis qui lui restent en matière des droits de l'homme. Nonobstant ces défis, la Guinée Bissau consolide ses progrès et démontre son attachement à la réalisation de l'effectivité des droits humains.

Je vous remercie Monsieur le Président.